

MAITRISER LA GESTION COMPTABLE

Mettre en place et suivre une organisation comptable efficace dans son association

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Utiliser un vocabulaire comptable spécifique
- ✓ Identifier les obligations comptables et fiscales d'une association
- ✓ Construire des comptes annuels et des outils prévisionnels
- ✓ Mettre en place des outils de gestion administrative et une méthode de gestion comptable adaptés à sa structure

Contenu et déroulement

Obligations comptables et fiscales des associations

- Les obligations comptables des associations bénéficiant de financements publics
- Les obligations comptables des associations ayant une activité économique
- Le nouveau plan comptable général des associations (2020)
- Un point sur la fiscalité des associations

Organisation comptable et administrative

- Mise en place d'une structure comptable adaptée
- Les bonnes pratiques administratives

Elaboration des comptes annuels

- Le compte de résultat
- Le bilan et l'annexe

Mise en place des outils de prévision

- Le budget prévisionnel et le plan de financement
- Le plan de trésorerie

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et techniques, exercices pratiques et mises en situation, alternance temps de travail en sous-groupe, pédagogie active et participative.

Une journée complémentaire individualisée sur site.

Moyens matériels et techniques

Salle de formation adaptée, supports de formation remis aux participants. Transmission d'outils de gestion quotidienne.

Modalités d'évaluation

Bilan de la formation en fin de session.

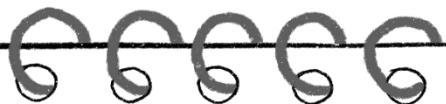
Validation de la formation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation.

L'intervenante

La formation est animée par

Chloé Chevalier,
formatrice et
conseillère et
création/
développement
d'activité



Public : Bénévole, Administrateur, Salarié d'association



Prérequis :
Maitriser les savoirs de base et l'outil informatique



Dates : 31 janvier & 2 février 2023
1 journée complémentaire possible



Durée : 3 jours (21h)

Horaires :

9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00



Lieu : Joyeuse



Nb participants :
6 mini - 14 maxi



Coût pédagogique :

588 €. Prise en charge possible par Pôle Emploi ou par OPCO pour salarié, bénévole associatif, entrepreneur. Nous contacter pour plus d'informations.



Contact :

formation@amesud.fr
04 75 89 21 51

